

## NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

### CAISSE DES ECOLES

Conformément à l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif.

Le compte administratif 2016 identique au compte de gestion établi par le comptable public retrace les dépenses et recettes exécutées dans la limite des crédits ouverts au budget de l'exercice. Ce document se compose de deux sections, la section fonctionnement et la section investissement.

#### I- Présentation du compte administratif 2016 de la caisse des écoles :

- Section de fonctionnement :
- Dépenses : 105 051,77 €
- Recettes : 115 335,13 €
- Résultat excédent: 10 283,36 €
  
- Section d'investissement :
- Dépenses : 34 474,03 €
- Recettes : 92 070,74 €
- Résultat excédent : 57 596,71 €

L'année 2016 se solde par un excédent global cumulé de 67 880,07 € repris par anticipation au BP 2017.

#### II- Section de fonctionnement :

DEPENSES FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE	CA 2015	BP 2016	CA 2016	taux réalisation CA 2016/BP 2016 (en %)	écart CA 2016/CA 2015 (en %)
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	54 219.29	75 643.00	66 822.83	88.34	23.25
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 500.00	0.00	0.00	-	-100.00
022 - DEPENSES IMPREVUES	0.00	1 462.13	0.00	0.00	0.00
042 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	34 377.34	38 230.00	38 228.94	100.00	11.20
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>90 096.63</b>	<b>115 335.13</b>	<b>105 051.77</b>	<b>91.08</b>	<b>16.60</b>
RECETTES FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE	CA 2015	BP 2016	CA 2016	taux réalisation CA 2016/BP 2016 (en %)	écart CA 2016/CA 2015 (en %)
74 DOTATION ET PARTICIPATION	90 000.00	103 000.00	103 000.00	100.00	14.44
002 REPRISE EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	12 431.76	12 335.13	12 335.13	100.00	-0.78
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>102 431.76</b>	<b>115 335.13</b>	<b>115 335.13</b>	<b>100.00</b>	<b>12.60</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>12 335.13</b>		<b>10 283.36</b>		<b>-16.63</b>

## A : Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement d'un montant de 105 051,77 € atteignent un taux de réalisation de 91,08% des crédits ouverts au BP 2016. Constituées principalement des charges à caractère général à hauteur de 66 822,83 € (+ 23,25% par rapport au ca 2015), ces dépenses correspondent aux achats de fournitures pédagogiques, de manuels scolaires, de jouets pour les maternelles, d'équipements de classe, de fournitures administratives,. Elles comprennent également les frais de transport pour les sorties scolaires avec ou sans nuitée dont le montant en 2016 est de 21 592 €.

L'instruction budgétaire M14 depuis 1996 impose la prévision de dotations aux amortissements. En 2016 elles représentent 38 228,94 € soit 36.39 % du réalisé. Cette dotation constitue l'autofinancement des dépenses d'investissement.

## B : Recettes de fonctionnement

La principale ressource de la caisse des écoles est la subvention communale à hauteur de 103 000€. Elle a évolué de près de 15 %.

## III-Section d'investissement :

DEPENSES INVESTISSEMENT					
LIBELLE	CA 2015	BP 2016	CA 2016	taux réalisation CA 2016/BP 2016 (en %)	écart CA 2016/CA 2015 (en %)
DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUT	34 494.70	88 799.54	34 474.03	38.82	-0.06
DEPENSES IMPREVUES	0.00	3 271.26	0.00		
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>34 494.70</b>	<b>92 070.80</b>	<b>34 474.03</b>	<b>37.44</b>	<b>-0.06</b>
RECETTES INVESTISSEMENT					
CHAPITRE	CA 2015	BP 2016	CA 2016	taux réalisation CA 2016/BP 2016 (en %)	écart CA 2016/CA 2015 (en %)
10 - FONDS DE COMPENSATION TVA	8 680.00	1 980.00	1 981.00	100.05	-77.18
021 OPERATION D'ORDRE	34 377.34	38 230.00	38 228.94	100.00	11.20
R001 REPRISE EXCEDENT INVESTISSEMNT	43 298.16	51 860.80	51 860.80	100.00	19.78
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>86 355.50</b>	<b>92 070.80</b>	<b>92 070.74</b>	<b>100.00</b>	<b>6.62</b>
<b>RESULTAT SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>51 860.80</b>		<b>57 596.71</b>		<b>11.06</b>

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 34 474,03 € elles correspondent aux acquisitions pour toutes les écoles de matériel informatique, de mobilier scolaire et de matériel sportif. Toutes les demandes faites par les chefs d'établissement pour leur école en 2016 ont été réalisées.

Le financement de ces dépenses provient du fond de compensation de la TVA pour 1 981 €, des dotations aux amortissement pour 38 228,94 €, et de l'excédent reporté pour 51 860,80 €.

Ainsi le résultat 2016 en section d'investissement se solde par un excédent de 57 596,71 €.

L'effectif global en 2016 des élèves scolarisés dans les établissements primaires de la commune était de 848 réparti sur 34 classes.